d'avoir oublié ou mis de côté leurs anciennes opinions sur le projet de la représentation d'après le nombre, et affirme ouvertement que l'hon, président du conseil, comme chef du parti qui voulait cette réforme, a consenti à une mesure qui n'est au fond qu'un leurre, puisque de fait elle veut mettre le Haut-Canada dans une position pire que celle où il se trouve actuellement. Il dit qu'au lieu d'être comme aujourd'hui sur un pied d'égalité dans la législature, il aura contre lui dans la nouvelle union une majorité de 30 voix. L'hon. membre s'appuie de fausses données quand il dit que le Haut-Canada n'obtient pas, par ce projet, ce que sa population demande depuis longtemps : la représentation d'après le nombre ; et lorsqu'il dit que dans la législature générale toutes les autres provinces réunies auront contre lui une majorité de 80 voix, je trouve, M. l'Orateur, cette assertion injuste, car elle paraît fondée sur la présomption que le Haut-Canada ne demandait une augmentation de représentation que pour obtenir la suprématie dans le gouvernement; or, je nie formellement cela, non seulement en mon nom, mais en celui de tout Haut-Canadien qui a demandé un changement à notre repré-Nous n'avons pas demandé ce sentation changement pour avoir la prépondérance, mais simplement et seulement comme mesure de justice envers le peuple du Haut-Canada, c'est à dire pour le mettre sur un pied d'égalité avec le Bas. Nous avions à nous plaindre de certains griefs que la représentation d'après le nombre n'aurait pu redresser; nous avions à nous plaindre de ce qu'une plus grande partie du revenu public, auquel nous contribuions dans la proportion de 70 pour cent, était dépensée dans le Bas-Canada; nous avons aussi eu à nous plaindre de ce que des actes législatifs, concernant surtout le Haut-Canada, ont été passés par des majorités du Bas. Nous n'avons pas demandé la représentation d'après le nombre parce qu'elle mettrait fin à toute injustice, mais pour être, dans cette chambre, sur un pied d'égalité avec le Bas-Canada, et rien de plus. C'est là tout ce que nous avons demandé; nous n'ayons jamais demandé plus que ce qui était juste ; nous n'avons demandé que justice égale, que l'égalité de représentation, homme nour homme, et cette justice accordée, nous reprendrons volontiers la lutte à l'effet d'obtenir le redressement des griefs dont nous ayons à nous plaindre. Nous n'avons jamais demandé la suprématie, mais nous

avons réclamé une juste part d'influence en raison de notre nombre et de la part du revenu public que nous payons. Ce point obtenu, nous étions déterminés à essayer si cette influence bien appliquée dans la constitution suffirait ou non à faire disparaître la cause de nos griefs. (Ecoutez!) Prétendre que nous n'obtenous pas ce que nous avons demandé; dire aujourd'hui que nous n'avons pas la représentation par la population parce que les provinces du golfe réunies au Bas-Canada auront trente voix de plus que nous, c'est simplement faire insulte et injustice au Haut-Canada. L'histoire du parlement anglais et notre propre expérience en Canada nous garantissent que, dans la législature générale, nous ne verrons pas les partis divisés au nom des différentes provinces, comme l'ont prétendu les adversaires du projet. Sous notre constitution actuelle, nous ne sommes pas divisés par sections, mais en partis politiques, car nous trouvons, dans les deux sections, des hon. membres qui se rangent du côté où leurs prédilections politiques les entrainent sans tenir compte d'aucune considération lacale; il en sera de même dans la confédération projetée. Nous aurons, comme aujourd'hui, des conservateurs et des radicaux. Dans les deux partis politiques qui divisent actuellement le Canada, no trouvons-nous pas des hommes des deux races? Il est vrai que le besoin de changements constitutionnels nous a, jusqu'à un certain point, divisés en deux sections; mais sur toutes les autres questions, commerce, banques tarifs de douanes, accise et autres, nous avons vu les hon. membres voter suivant leurs opinions et non comme représentants de sections. Ce sera la même chose dans la confédération. Nos populations adopteront de même des opinions politiques et non des idées de section. (Ecoutez!) Done, en disant qu'il y aura toujours une majorité contre le Haut-Canada, on affirme que ce sera une guerre perpétuelle entre le Haut-Canada et les autres provinces. Mais de quel droit le Haut-Canada serait-il l'Ismaël de la confédération? Pour ma part je ne le vois pas. (Ecouter!) L'addition de dix-sept membres au Haut-Canada avec la garantie d'une nouvelle répartition tous les dix ans, d'après l'accroissement ou la diminution de la population dans chocune des provinces, est une disposition parfaitement equitable pour tous, ct le Haut-Canada n'a jamais demandé plus. Mais, monsieur l'ORATEUR, l'hon. membre pour Ontario Nord, n'accuse pas seulement